

Topiques, études satoriennes Topoi Studies, Journal of the SATOR



À la recherche d'unités discrètes de narration. Le motif chez les folkloristes et ethnologues à la suite d'Antti Aarne et Stith Thompson

Madeleine Jeay

Volume 2, 2016

Réfléchir le topos narratif

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1090004ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1090004ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

SATOR, Société d'Analyse de la Topique Romanesque d'Ancien Régime

ISSN

2369-4831 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jeay, M. (2016). À la recherche d'unités discrètes de narration. Le motif chez les folkloristes et ethnologues à la suite d'Antti Aarne et Stith Thompson. *Topiques, études satoriennes / Topoi Studies, Journal of the SATOR*, 2, 1–15.
<https://doi.org/10.7202/1090004ar>

Article abstract

Conformément au programme défini par Max Vernet, consistant à cerner la définition du topos satorien en partie par contraste avec des notions voisines, ma contribution se propose de parcourir le territoire des folkloristes pour une mise au point sur leur travail autour du motif, essentiellement à partir des critiques suscitées par le répertoire de Stith Thompson, le Motif-Index of Folk Literature. Ces critiques et les tentatives de solution qu'elles ont inspirées nous mèneront à prendre en compte la « fonction » et les principes d'analyse du récit proposés par Propp. Les principes sous-jacents aux propositions des deux analystes et les limites qu'on leur reconnaît offrent matière à réflexion pour l'entreprise de SATOR, que ce soit pour les questions de définition et d'identification des topos ou pour les paramètres qui président à l'élaboration d'un thésaurus. C'est dans l'esprit d'en tirer enseignement pour TOPOSATOR qu'il est intéressant d'observer la circularité des efforts de définition du motif depuis les premières remarques portées au travail de Thompson. Mais il faut d'abord dire en quoi le travail accompli par les folkloristes est une référence obligée malgré les failles qui ne manqueront pas d'apparaître. Elle s'impose à trois titres, le premier étant le lien de filiation entre la narratologie et l'analyse du conte populaire. Les écoles d'obédience finnoise avec Aarne et Thompson d'un côté et russe de l'autre avec Propp, ont cherché à rationaliser l'analyse des récits traditionnels et pour cela se sont mises en quête d'unités minimales d'analyse. Bien qu'elles aient abouti à des conclusions différentes, leurs démarches se basent sur le même principe : l'observation des constantes et des récurrences.

© Madeleine Jeay, 2016



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

À la recherche d'unités discrètes de narration. Le motif chez les folkloristes et ethnologues à la suite d'Antti Aarne et Stith Thompson

Conformément au programme défini par Max Vernet, consistant à cerner la définition du topos satorien en partie par contraste avec des notions voisines, ma contribution se propose de parcourir le territoire des folkloristes pour une mise au point sur leur travail autour du motif, essentiellement à partir des critiques suscitées par le répertoire de Stith Thompson, le *Motif-Index of Folk Literature*. Ces critiques et les tentatives de solution qu'elles ont inspirées nous mèneront à prendre en compte la « fonction » et les principes d'analyse du récit proposés par Propp. Les principes sous-jacents aux propositions des deux analystes et les limites qu'on leur reconnaît offrent matière à réflexion pour l'entreprise de SATOR, que ce soit pour les questions de définition et d'identification des topoi ou pour les paramètres qui président à l'élaboration d'un thésaurus. C'est dans l'esprit d'en tirer enseignement pour TOPOSATOR qu'il est intéressant d'observer la circularité des efforts de définition du motif depuis les premières remarques portées au travail de Thompson.

Mais il faut d'abord dire en quoi le travail accompli par les folkloristes est une référence obligée malgré les failles qui ne manqueront pas d'apparaître. Elle s'impose à trois titres, le premier étant le lien de filiation entre la narratologie et l'analyse du conte populaire. Les écoles d'obédience finnoise avec Aarne et Thompson d'un côté et russe de l'autre avec Propp, ont cherché à rationaliser l'analyse des récits traditionnels et pour cela se sont mises en quête d'unités minimales d'analyse. Bien qu'elles aient abouti à des conclusions différentes, leurs démarches se basent sur le même principe : l'observation des constantes et des récurrences.

À cet égard, il n'est pas inutile de mentionner le rapport étroit qu'on constate entre médiévistes et narratologues de tradition folklorique, ne serait-ce qu'à cause des liens de la littérature du Moyen âge avec la dimension orale de la création et avec les thèmes et structures du récit traditionnel. Sans y insister, on ne peut passer sous silence que l'ancêtre de l'approche narratologique fut Bédier. Dans son ouvrage sur les *Fabliaux* en 1893, il constate la récurrence d'invariants constituant des unités élémentaires de narration. Sa terminologie de type aristotélicien oppose ces « éléments » aux variables qualifiées d'« accidents »¹.

D'autre part, et c'est la troisième justification à une prise en compte de l'approche des folkloristes, celle-ci reste actuelle. J'en prendrai pour preuve le numéro d'*Ethnologie française* de 1995, tentative de synthèse sur la notion de motif. Plusieurs d'entre nous ont partagé l'expérience qui a été la mienne, d'espérer y trouver des éléments sûrs de réponse et la déception de constater que les réponses proposées apportaient plus d'insatisfaction que de certitude. C'est en réalité cela qui fait l'intérêt de ce numéro, où se côtoient narratologues, folkloristes, sémioticiens et médiévistes. Il nous confronte à un bilan, à un état de la question problématique au point d'amener à s'interroger sur la validité des questions posées.

On ne peut aborder le motif proprement dit qu'après l'avoir situé par rapport au type, le principe d'organisation des récurrences narratives qui est à la base de l'index des contes d'Aarne. En effet, Stith Thompson ayant repris le travail d'Aarne, a cherché à déterminer une unité d'analyse et de comparaison des récits plus satisfaisante, le type étant simplement défini comme un « conte traditionnel qui a une existence autonome »². Thompson ne remet pas en question l'utilité du répertoire lorsqu'on l'applique au corpus narratif européen puisque les micro-récits qui figurent dans l'index des types correspondent à ceux qui se sont transmis dans cette tradition. Cependant pour des traditions qui n'appartiennent pas au même complexe narratif, il faut avoir recours à un

¹ Joseph Bédier, *Les fabliaux*, p. 12-16.

² Antti Aarne et Stith Thompson, *The Types of Folktale* ; Stith Thompson, *The Folktale*, p. 415.

système plus analytique et découper des unités permettant l'étude comparative : les similarités ne s'observent pas au niveau du récit complet mais du motif³.

La notion de type et l'index d'Aarne font globalement l'objet du même genre de critiques que celles qui, nous le verrons, sont portées au *Motif-Index* de Thompson, essentiellement le caractère subjectif de la classification et le fait qu'il ne s'agisse pas d'une unité structurelle⁴. Toutefois l'index d'Aarne reste couramment utilisé comme répertoire de référence, sans doute parce que le fait qu'il est basé sur des micro-récits facilite la comparaison et le repérage d'analogies, tout au moins pour la tradition occidentale. Par ailleurs son absence de prétention théorique évidente prévient les malentendus : l'index reste un ouvrage de consultation et rien que cela.

On ne peut passer sous silence l'utilisation que fait Paul Zumthor, dans *l'Essai de poétique médiévale*, de la notion de type qui se situe chez lui dans la lignée de Curtius. La définition large qu'il en donne, partage des paramètres fondamentaux avec celles qui ont été données du motif. Un type pour lui est :

Tout élément d' « écriture » à la fois structuré et polyvalent, c'est-à-dire comportant des relations fonctionnelles entre ses parties, et réutilisable, indéfiniment, dans des contextes différents⁵.

Il s'agit d'une micro-structure abstraitement reconstruite par l'opérateur, comportant un noyau fixe - sémique ou formel - et un petit nombre de variables. Zumthor inclut dans cette catégorie les topoi - souvent descriptifs - de la tradition rhétorique, les stéréotypes de type formulaire caractéristiques de la chanson de geste et le type-cadre, qu'il définit comme forme de contenu abstraite et d'un assez haut niveau de généralité, par exemple la quête ou le pèlerinage⁶. Zumthor utilise aussi la notion de motif qu'il identifie avec « ce qui fait l'unité sémique de tel ou tel champ lexical ». Il en traite dans le cadre du lyrisme courtois et le considère comme une forme virtuelle constituée de sèmes ou d' « éléments

³ Stith Thompson, *Motif-Index of Folk Literature*, p. 9-10.

⁴ Alan Dundes, « From Etic to Emic Units in the Structural Study of Folktales », p. 98-99 ; Claude Lévi-Strauss, « L'analyse morphologique des contes russes », p. 124.

⁵ Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, p. 82.

⁶ *Ibid.*, p. 82-96.

sémiques liés à un certain appareil lexical, syntaxique ou même rhétorique », un exemple canonique étant la strophe printanière initiale du poème courtois⁷.

Tel qu'il l'énonce dans *The Folktale*, Thompson définit le motif comme le « plus petit élément d'un conte pourvu du pouvoir de se maintenir dans la tradition, pouvoir qui lui vient de ce qu'il y a en lui quelque chose d'insolite et de frappant »⁸. Ce qui est à relever dans cette définition, en dehors du paramètre de scientificité sous-jacent à la quête d'unités de récit, ce sont les deux critères définitoires paradoxaux sur lesquels se base Thompson : la récurrence et l'absence de banalité. Dans sa méthode et ses objectifs, Thompson reste modeste et empirique. Il présente son entreprise comme une tentative, rassemblant les motifs qui se rapportent à un sujet, sans égard à la forme littéraire dans laquelle ils apparaissent. Lorsqu'il y a doute, il choisit d'inclure, mais il ne prétend pas à l'exhaustivité. L'objectif du *Motif-Index* est simplement de faciliter le repérage de motifs soit pour des études comparatives, soit pour le catalogage de motifs de traditions diverses⁹. Il faut garder en mémoire la modestie de ces intentions pour mettre en perspective les critiques qui ont été faites au *Motif-Index*, tout en étant conscient que le malentendu prend sa source dans le postulat de la méthode scientifique énoncé par Thompson lui-même dans son chapitre de *The Folktale*, « Classifying Folk Narrative » : « avant de pouvoir devenir un objet sérieux d'étude, toute branche du savoir doit s'organiser sous forme de classification »¹⁰. En effet les plus sévères concernent le caractère non scientifique de l'entreprise, avec les trois remarques de fond sur les problèmes qui en limitent l'utilité : le laisser-aller dans l'élaboration conceptuelle, l'arbitraire dans le repérage des motifs et le manque de rigueur dans la formulation¹¹. Le relevé des motifs ne se fonde pas sur une définition préalable mais sur des traits empiriquement déterminés. Il en découle un manque de cohérence à plusieurs niveaux incompatible avec les normes de scientificité auxquelles le chercheur aspire.

⁷ *Ibid.*, p. 230. Jean-Louis Dufays, *Stéréotype et lecture. Essai sur la perception littéraire*, p. 89, rappelle les différentes terminologies par lesquelles ont été formulées les séquences narratives stéréotypées : « frames » chez Eco, « scripts » chez les théoriciens cognitivistes.

⁸ S. Thompson, *The Folktale*, p. 415.

⁹ S. Thompson, *Motif-Index* ... , p. 10-11, 19.

¹⁰ S. Thompson, *The Folktale*, p. 413 (ma traduction).

¹¹ Joseph Courtés, « Le motif en ethno-littérature », p. 11-13 et « Motif et type dans la tradition folklorique. Problèmes de typologie », p. 115 ; Claude Brémond, « Comment concevoir un index des motifs », p. 16.

Le plus crucial concerne l'anarchie dans la catégorisation¹². Ici encore, il y a malentendu entre l'approche de Thompson et l'apparence de construction rigoureuse offerte par le *Motif-Index*. Pour Thompson, une fois la décision prise de partir du mythologique pour évoluer vers le réaliste, le test de validité de la disposition de son matériel est le fait qu'il se soit organisé de lui-même¹³. Pour qui y cherche une typologie rigoureuse, les limites sont évidentes. Catégories et dénominations sont souvent discutables. La formulation du motif pose le problème du mode de transcription qui doit permettre de passer du récit à la formule retenue. Selon Courtés, Thompson ne propose souvent que des résumés non scientifiques¹⁴. Quant aux catégories, elles n'arrivent pas à effacer le caractère hétérogène des motifs à classer¹⁵. L'exemple des motifs relatifs aux animaux est caractéristique. Ils bénéficient d'une section (B), mais trouvent place dans les autres grandes divisions de l'index¹⁶. Discutable aussi la hiérarchisation en archithèmes, thèmes et sous-thèmes¹⁷.

C'est encore par le manque de définition théorique que l'on explique la dispersion et les regroupements souvent arbitraires du matériau. Guerreau-Jalabert qui connaît le *Motif-Index* de l'intérieur pour avoir procédé à un *Index des motifs narratifs dans les romans arthuriens français*, observe que des épisodes différents peuvent être réduits à un même motif, mais qu'inversement, un élément relevé dans un texte peut renvoyer à une multiplicité de motifs¹⁸. Elle remarque que Thompson s'est préoccupé de répertorier et de classer plus que d'établir des rapports entre les éléments¹⁹. Elle rejoint ainsi la critique de fond que Lévi-Strauss fait à la méthode historique finnoise : outre qu'elle procède à une

¹² Claude Lévi-Strauss, *Mythologiques. L'origine des manières de table*, p. 186 ; Claude Brémont, « Concept et thème », p. 417 ; Cesare Segre, « Du motif à la fonction et vice versa », p. 17 ; Anita Guerreau-Jalabert, « Romans de Chrétien de Troyes et contes folkloriques. Rapprochements thématiques et observations de méthode », p. 12-13, 16-18.

¹³ S. Thompson, *Motif-Index* ..., p. 22.

¹⁴ J. Courtés, « Le motif en ethno-littérature », p. 5.

¹⁵ C. Segre, « Du motif à la fonction ... », p. 17.

¹⁶ J. Courtés, « Le motif en ethno-littérature », p. 13.

¹⁷ C. Brémont, « Concept et thème », p. 417 ; A. Guerreau-Jalabert, « Romans de Chrétien de Troyes ... », p. 14.

¹⁸ A. Guerreau-Jalabert, « Romans de Chrétien de Troyes ... », p. 6, 15 et p. 3 où elle note que rien n'autorise à affirmer l'absence d'un motif qu'on y a vainement cherché ; *id.*, *Index des motifs narratifs dans les romans arthuriens français en vers (XII^e-XIII^e siècles)*.

¹⁹ A. Guerreau-Jalabert, « Romans de Chrétien de Troyes et contes folkloriques ... », p. 18.

atomisation des textes, elle se contente d'inventorier sans mettre en relation²⁰. On peut se demander à ce propos si face aux apories auxquelles risque de se trouver confrontée la quête de définition et de délimitation du topos, le thésaurus électronique n'apporte pas une réponse. La possibilité de traiter de grosses masses documentaires et de créer des liens à plusieurs niveaux résulte incontestablement en une mutation qualitative.

L'une de ces apories concerne l'hypothèse théorique de déterminer des unités de base du récit. Le motif tel que le pratique Thompson ne peut constituer une unité adéquate. La démonstration qu'en fait Dundes mérite d'être reprise dans ses points principaux car les questions qu'elle pose restent, encore une fois, actuelles²¹. Il s'agit d'abord de la disparité des classes de motifs, trois selon Thompson : des acteurs, des éléments en toile de fond de l'action comme objets magiques ou croyances, des incidents.

Cette disparité est incompatible avec la notion d'unité puisqu'il en découle que les motifs ne sont pas la mesure d'un seul type de quantité. De plus, ces classes ne sont pas mutuellement exclusives, elles se recoupent. Par ailleurs la classe la plus fournie de motifs, celles des incidents, se distingue mal du type de l'index d'Aarne. Cette question de distinction et de délimitation des unités conduit Dundes à s'interroger sur les conséquences théoriques de la notion d'unité. Il met en évidence le paradoxe qui en découle. Considérer le motif comme entité autonome, c'est le soustraire à son environnement contextuel ; c'est constater qu'il entre dans des combinaisons variées. Cependant on observe des séquences et combinaisons relativement fixes de motifs, ce qui amène Courtés à admettre qu'il n'y a aucune différence de nature entre motif et type, mais seulement de longueur et de complexité syntaxique²². Dans ses remarques sur l'hétérogénéité des classes de motifs, il observe en effet que certaines sont fondées sur leur noyau configuratif, tandis que d'autres se basent sur leur emploi contextuel.

D'après les analystes, les difficultés et contradictions concernant la délimitation et la hiérarchisation des motifs tiennent à la confusion qui a été faite entre minimal et

²⁰ C. Lévi-Strauss, *L'origine ...*, p. 186.

²¹ A. Dundes, « From Etic ... », p. 97.

²² J. Courtés, « Motif et type ... », p. 123.

indécomposable²³. La définition proposée par Ducrot et Todorov dans leur *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, « la plus petite unité signifiante d'un texte », ne veut pas dire qu'elle ne puisse être décomposée²⁴. Si cela permet de circonvenir les problèmes d'extension et de complexité des motifs, celui de l'identification d'une unité de base qui permette une comparaison valide, c'est-à-dire basée sur des critères comparables, n'est pas réglé, selon Dundes²⁵. Sa solution est d'introduire les notions et la terminologie de Pike entre unités « étiques », c'est-à-dire extrinsèques, construites par l'analyste, comme le motif et le type, et unités « émiques », c'est-à-dire intrinsèques, structurales, comme le motifème.

Le résultat de l'introduction de cette catégorie supplémentaire, c'est d'ajouter à la confusion. Pour Dundes, le motifème est un motif émique, c'est-à-dire l'unité structurale minimale, qui équivaut à la fonction de Propp, d'autant plus qu'il la définit selon ses conséquences. Rappelons que Propp conçoit la fonction comme « l'action d'un personnage définie du point de vue de sa signification dans le déroulement de l'intrigue »²⁶. Cependant, source de contradictions, Dundes garde la notion de motif ainsi que le flou qui la caractérise. Dundes semble y voir une entité plus englobante que le motifème, un même motif pouvant être utilisé dans des motifèmes différents : ainsi les tâches que le héros se voit assigner ; mais inversement, différents motifs peuvent être utilisés dans le même motifème. Il parle alors d'allomotifs, ces éléments de motifème qui apparaissent dans le même contexte émique donné, par exemple les différentes conséquences de la tentative de séduction du jeune homme par une figure maternelle, histoire généralement connue comme celle de la femme de Putiphar²⁷.

Courtés reprend la distinction, mais semble se contredire. Conformément au rapport entre eux énoncé par Dundes, il fait du motifème une unité du discours, la réalisation d'un

²³ J. Courtés, « Le motif en ethno-littérature », p. 8.

²⁴ Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, p. 280.

²⁵ A. Dundes, « From Etic ... », p. 95-96.

²⁶ Vladimir Propp, *Morphologie du conte*, p. 31. Max Lüthi, *The European Folktale: Form and Nature*, p. 129, note aussi la coïncidence entre la « fonction » de Propp et le « motifème » de Dundes.

²⁷ A. Dundes, « From Etic ... », p. 101-102.

motif donné, unité de langue²⁸. Or dans un premier temps, il avait énoncé que le motifème est au motif ce que le semème est au lexème, le premier étant actualisation et le second réalisation²⁹. Dans la pratique, cette distinction s'évanouit et Courtés s'en tient aux termes de motif ou de configuration pour désigner des réalités hétérogènes : des figures de discours telles que la « noisette » ou des séquences narratives comme celle du « père qui rapporte à ses filles ce qu'elles ont demandé »³⁰. Dans une « étude ethno-littéraire du motif », Bernadette Bricout adapte la terminologie à ses besoins d'analyse du conte : l'allomotif représente la réalisation, la forme concrète et singulière dans les récits particuliers des motifèmes qui se situent au niveau du conte-type. Chez elle aussi la distinction une fois théoriquement établie disparaît dans l'analyse³¹.

La même indécision des analystes caractérise la relation entre motif et thème. Segre reprend avec netteté celle établie par Ducrot et Todorov : thème et motif entretiennent le rapport du complexe au simple, de l'articulé à l'unitaire, de l'idée au noyau, de l'organisme à la cellule³². La relation est inversée par Trousson pour qui le motif est le donné abstrait et le thème la variante spécifique, alors que Brémont dilue la distinction entre les deux notions³³. Tout en considérant que le motif est plus concret, une variation sur un modèle de base, et donc le thème plus abstrait, il finit par admettre que la distinction entre eux est plus de degré que de nature.

La réponse à ce flou conceptuel et terminologique est-elle dans la fonction, cette unité que Segre considère comme indécomposable³⁴ ? On connaît la réaction mitigée de Lévi-Strauss à la *Morphologie du conte* de Propp. Tout en adhérant au principe de base qu'une bonne étude morphologique est le fondement de toute investigation scientifique, il est

²⁸ J. Courtés, « Motif », t. II, p. 146.

²⁹ *Ibid.*, t. I, p. 199-200.

³⁰ Voir à ce propos les synthèses de Thierry Charnay, « Quel motif ? », p. 150-151 et « Formation de la stéréotypie discursive », *Id.*, p. 267-270, où il constate que le terme de motif « chassé du métalangage, revient très vite au coeur des analyses » (p. 266).

³¹ B. Bricout, « Pour une étude ethno-littéraire du motif », p. 93.

³² C. Segre, « Du motif à la fonction ... », p. 13. Voir aussi Gerald Prince, « Thématiser », *Poétique*, 64, 1985, p. 425-433 (p. 427) : un motif est la manifestation textuelle du thème.

³³ Raymond Trousson, *Thèmes et mythes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981, p. 22-23 ; C. Brémont, « Concept et thème », p. 417.

³⁴ C. Segre, « Du motif à la fonction ... », p. 10.

sensible aux limites du travail de Propp. Il en refuse le formalisme qu'il qualifie de stérile, à moins que l'observation ethnographique ne vienne féconder l'analyse³⁵. Il note que la fonction ne peut être la base d'une classification. Pour être rigoureuse, celle-ci doit être fondée sur un système d'incompatibilité entre les fonctions, ce qui n'est pas le cas, Propp ayant admis le principe d'implications réciproques entre elles. Propp lui-même est taxé de laxisme par Brémond³⁶. Il déçoit lorsqu'il en vient à décrire et ordonner la matière. En effet, chaque fonction finit par patronner une longue liste de variantes. D'ailleurs, remarquent Daniel Fabre et Jean-Claude Schmitt dans leur introduction aux *Racines historiques du conte merveilleux*, Propp néglige la fonction et, dans sa pratique, réintroduit le motif³⁷.

Cela ne clôt pas pour autant la recherche d'un principe scientifique de classification qui ne serait pas fondé sur des unités vagues, mais sur des traits structurels, sur des critères morphologiques. Il devrait comprendre, concède Dundes, un système de renvois au *Motif-Index*, celui-ci ne pouvant constituer une typologie, mais restant utile comme catalogue³⁸. La double autorité de Propp et de Greimas pèse très certainement sur le privilège accordé à la composante syntaxique dans la définition d'unités narratives. Voici par exemple l'une de celles que Courtés propose pour le motif :

forme syntaxique fixe dont les relations-fonctions sont investies sémantiquement par des parcours figuratifs invariants, hypotaxiquement organisables, et où les termes-actants sont recouverts par des figures plus ou moins variables dont la substituabilité n'affecte en rien la structure d'ensemble³⁹.

Inutile de dire que dans sa pratique, Courtés se libère de cette rigidité. Il pourrait en être difficilement autrement. Après l'énoncé de ce qui se présente comme un postulat de base - un motif est un micro-récit - les analystes reconsidèrent la part du syntaxique en s'efforçant d'identifier la nature composite de ce « noyau ». Il faut rendre compte de sa dualité d'élément fixe et variable, nomade et contextualisé. On introduit donc du

³⁵ C. Lévi-Strauss, « L'analyse morphologique ... », p. 146.

³⁶ C. Brémond, « Comment concevoir un index des motifs... », p. 21.

³⁷ Daniel Fabre et Jean-Claude Schmitt, « Préface » à Vladimir Propp, *Les racines historiques du conte merveilleux*, p. viii ; C. Brémond, « Comment concevoir ... », p. 22.

³⁸ A. Dundes, « From Etic ... », p. 101-104.

³⁹ J. Courtés, « Motif et type ... », p. 125.

paradigmatique. Comme le note Lévi-Strauss, on ne peut séparer grammaire et lexique, et il faut donc réinjecter du contenu puisque les catégories morphologiques n'épuisent pas la réalité⁴⁰. On admet la nature hybride du motif même si le privilège du narratif est maintenu : on postule que les images à portée symbolique contiennent à l'état potentiel, des virtualités narratives⁴¹. La double nature, syntaxique et sémantique, du motif, dans la perspective greimassienne, suggère à Jean-Pierre Martin, à propos des chansons de geste, l'hypothèse d'une classification par concepts greimassiens « facile à exploiter », sans que l'auteur de la proposition soit plus explicite à ce sujet⁴². Dans la lignée de Panofsky, on observe les trois niveaux d'organisation du motif : syntaxique, sémantique et sémiotique⁴³. Belmont tire aussi de sa familiarité avec le conte et les récits de tradition orale une division tripartite. Pour elle, le motif est un élément pluriel à la fois narratif, mythique et phantasmatique. Elle reconnaît par ailleurs l'existence de motifs « aveugles », dépourvus de toute fonction narrative, mais porteurs de sens latents et d'efficacité symbolique, ces derniers restant souvent inaccessibles au conteur et à son auditoire⁴⁴. La distinction de Belmont a le mérite d'éveiller à la dimension stéréotypique de certaines constantes de l'imaginaire.

Au terme du bilan des travaux sur le motif, force est de constater que les critères de scientificité exigés de Stith Thompson sont loin d'avoir trouvé ne serait-ce qu'une amorce de solution. Dans un effort désespéré, Charnay dans sa contribution au numéro d'*Ethnologie française* cité au début, essaie de rassembler toutes les caractéristiques du motif dans une définition-valise, comme si cela pouvait régler la question de la rigueur théorique préalable à l'analyse :

Toute partie structurellement stable d'un objet artificiel ou naturel : en remontant du motifème comme élément constitutif et remarquable stéréotypé par l'usage, au motif comme principe organisateur permettant d'engendrer un tel élément ; caractérisée par le fait qu'elle se réfère à un autre objet qui la renvoie de nouveau à un ailleurs,

⁴⁰ C. Lévi-Strauss, « L'analyse morphologique ... », p. 149, 137-139.

⁴¹ François de La Bretèque, « Lion en mots, lion en images. Pour un statut transcodique du motif », p. 239.

⁴² Jean-Pierre Martin, « Le pèlerin messager. Un exemple de motif modalisateur dans l'épopée médiévale », p. 188-189.

⁴³ F. de La Bretèque, « Lion en mots ... », p. 242.

⁴⁴ N. Belmont, « L'enfant cuit », p. 183-184. Elle emprunte cette expression à Max Lüthi.

son mode d'existence étant celui d'une virtualité inscrite dans notre mémoire transtextuelle⁴⁵.

On peut admirer la prouesse d'avoir pu inclure la plupart des éléments définitoires qui ont été superposés à la formulation de Stith Thompson qui se contentait d'associer le caractère remarquable et la stéréotypie. Charnay fait de ces deux traits l'apanage du motifème, catégorie qu'il tient à maintenir, sans doute pour mieux insister sur le caractère virtuel du motif conçu comme matrice, principe organisateur. Ce qui a été éludé dans ce remarquable effort de généralisation, c'est tout simplement la dimension narrative du motif et la tension entre cet aspect et sa valeur sémantique !

Dans le même numéro d'*Ethnologie française*, Greimas, qu'on ne peut soupçonner de légèreté théorique, ne définit pas le motif. Il se contente de l'identifier par sa provenance étrangère de « structure d'emprunt » et donc sa mobilité, et se concentre sur des propositions méthodologiques sur les modes de relation entre textes⁴⁶. Les analyses et exemples concrets exploités par Courtés mettent bien en évidence la difficulté de les ajuster à une définition rigide et unilatérale. Il a beau insister sur le fait que des motifs comme le « filage » ou le « coffre » subsument toute une séquence narrative programmée, ceci pour ne pas trahir le postulat du caractère syntaxique du motif, il faut admettre leur portée essentiellement sémantique, sinon sémiotique. D'ailleurs Courtés observe l'existence de motifs sémantiques qui peuvent occuper n'importe quelle fonction narrative, manifestant un type d'organisation qui se rapporte à l'imaginaire individuel et social et une catégorisation du monde indépendante du contexte narratif en jeu. Dès 1980, il proposait la notion de formant ethno-culturel qui relève de l'usage et non de la structure discursive⁴⁷. Alors que deux ans plus tard, dans la définition déjà citée, il considère essentiellement le motif comme une « forme syntaxique », sa contribution au *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* aboutit à la distinction entre deux types de motifs : configuration thématique-narrative d'un côté et de l'autre, une « sorte de

⁴⁵ T. Charnay, « Quel motif ? », p. 151.

⁴⁶ A.-J. Greimas, « Avant-propos à la lettre dans le conte populaire français », p. 154.

⁴⁷ J. Courtés, « Le motif : unité narrative et / ou culturelle », p. 47-53. A.-J. Greimas, « Avant-propos ... », p. 155, insiste aussi sur cette dimension : le motif est une structure virtuelle qui représente la « mémoire socialisée du monde ».

cristallisation socio-culturelle d'un code mythique organisant le niveau figuratif profond »⁴⁸. Cependant, il tourne court quant à ce type de motifs, tout en reconnaissant que l'exploration du processus de métaphorisation est bien loin d'être terminée⁴⁹. C'est d'ailleurs à leur sujet qu'il introduit la notion de topos, les « topoi » étant pour lui assimilables aux motifs sémantiques qui manifestent une catégorisation du monde indépendante du contexte narratif en jeu. Il les distingue maintenant nettement des motifs narratifs, ceux-ci correspondant globalement au topos satorien. Dans la caractérisation générale qu'il donne des deux types, il maintient cependant la dualité, la nature hybride du noyau stable qu'est le motif : une « forme sémantico-syntaxique donnée, reconnaissable comme telle dans des environnements variables »⁵⁰.

Le terme clé de cette définition ne serait-il pas celui de « reconnaissable » qui fait appel à la compétence du récepteur, compétence sur laquelle se fonde aussi Brémond ? Dans ses contributions aux réflexions sur le thème, ce dernier prend pour point d'observation le processus de thématisation, l'activité interprétatrice qui se développe sur le texte⁵¹. Cela s'étend au motif dont il est obligé d'admettre qu'il s'agit d'une notion mouvante s'appliquant à des objets inégalement structurés, ce qui impose des problématiques et des méthodologies différentes. Et d'aboutir à la conclusion qu'en dernier ressort, on se trouve face à des apories liées au repérage, à la catégorisation, à l'énonciation des thèmes et motifs, puis à leur hiérarchisation. Il s'en tient donc à une définition de type pragmatique, fondée sur l'activité mentale du récepteur : à partir de la perception de mêmes situations de base qui se répètent, celui-ci procède à une abstraction pour isoler cette constante, ce qui « correspond à l'émergence intuitive de ce que nous continuerons sans inconvénient grave à nommer le motif »⁵². Toutefois, la mise en garde légitime de Martin vient troubler cette quiétude pour noter les limites de ce type d'approche : l'intuition de l'analyste ne permet de reconnaître et de définir que les motifs qu'il a par avance caractérisés comme tels⁵³.

⁴⁸ J. Courtés, « Motif ... », t. II, p. 146.

⁴⁹ J. Courtés, « Ethnolittérature, rhétorique et sémiotique ».

⁵⁰ *Ibid.*, p. 157.

⁵¹ C. Brémond, « Concept... », p. 417 et « En lisant une fable », p. 55-56.

⁵² C. Brémond, « Trois approches en littérature et dans les arts », p. 176-177.

⁵³ J.-P. Martin, « Le pèlerin messager ... », p. 188.

À cette objection, un thésaurus informatisé comme TOPOSATOR apporte certainement une réponse valide puisqu'il est le fruit d'une pluralité d'intuitions et de compétences⁵⁴. Mais surtout, le fait de traiter des masses importantes de données et d'établir facilement des connexions entre elles, permet de circonvenir plusieurs des problèmes qui viennent d'être identifiés à propos du motif et qui concernent aussi le topos satorien dans la mesure où la détermination et la formulation de topoi sont confrontées aux mêmes difficultés concernant les questions de redondance, d'extension ou de disparité des catégories. À cet égard, il faut dire que grâce à son caractère ouvert et arborescent, le médium électronique échappe à bien des inconvénients que rendent cruciaux la linéarité et la clôture du livre.

Madeleine Jeay

Bibliographie

AARNE, Antti et Stith THOMPSON, *The Types of Folktale. A Classification and Bibliography*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 1981.

BÉDIER, Joseph, *Les fabliaux*, Paris, Bouillon, 1893.

BELMONT, Nicole, « L'enfant cuit », *Ethnologie française*, 23, 1993, p. 181-185.

BRÉMOND, Claude, « Comment concevoir un index des motifs », *Le Bulletin du groupe de Recherches en Sémiolinguistique*, 16, 1980, p. 15-29.

—, « Concept et thème », *Poétique*, 64, 1985, p. 415-423.

—, « En lisant une fable », *Communications*, 47, 1988, p. 41-62.

—, « Trois approches en littérature et dans les arts », *Ethnologie française*, 25, 1995, p. 266-276.

BRICOUT, Bernadette, « Pour une étude ethno-littéraire du motif », dans Michel ZINK et Xavier RAVIER (éds), *Réception et identification du conte depuis le Moyen âge*, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, 1987, p. 91-111.

CHARNAY, Thierry, « Quel motif ? », *Ethnologie française*, 25, 1995, p. 149-152.

—, « Formation de la stéréotypie discursive », *Id.*, p. 266-276.

COURTÈS, Joseph, « Le motif en ethno-littérature », *Le Bulletin du Groupe de Recherches en Sémio-linguistique*, 16, 1980, p. 3-14.

⁵⁴ Un thésaurus de deuxième génération a succédé à TOPOSATOR : Satorbase (satorbase.org).

- , « Le motif : unité narrative et / ou culturelle », *Le Bulletin du Groupe de Recherches en Sémio-linguistique*, 16, 1980, p. 44-54.
- , « Motif et type dans la tradition folklorique. Problèmes de typologie », *Littérature*, 45, 1982, p. 114-127.
- , « Ethnolittérature, rhétorique et sémiotique », *Ethnologie française*, 25, 1995, p. 157-170.
- , « Motif », dans A. J. GREIMAS et J. COURTÈS (éds), *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris, Hachette, 1979, t. II, p. 146.
- DUCROT, Oswald et Tzvetan TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.
- DUFAYS, Jean-Louis, *Stéréotype et lecture. Essai sur la perception littéraire*, Liège, Mardaga, 1994.
- DUNDES, Alan, « From Etic to Emic Units in the Structural Study of Folktales », *Journal of American Folklore*, 15, 1962, p. 95-105.
- FABRE, Daniel et Jean-Claude SCHMITT, « Préface » à Vladimir PROPP, *Les racines historiques du conte merveilleux*, Paris, Gallimard, 1983, p. vii-xxii.
- GREIMAS, Algirdas-Julien, « Avant-propos à la lettre dans le conte populaire français », *Ethnologie française*, 25, 1995, p. 154-156.
- GUERREAU-JALABERT, Anita, « Romans de Chrétien de Troyes et contes folkloriques. Rapprochements thématiques et observations de méthode », *Romania*, 104, 1983, p. 1-35.
- , *Index des motifs narratifs dans les romans arthuriens français en vers (XII^e-XIII^e siècles)*, Genève, Droz, 1992.
- LA BRETÈQUE, François de, « Lion en mots, lion en images. Pour un statut transcodique du motif », *Ethnologie française*, 25, 1995, p. 239-246.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, « L'analyse morphologique des contes russes », *International Journal of Slavic Linguistics and Poetics*, 3, 1960, p. 122-149.
- , *Mythologiques. L'origine des manières de table*, Paris, Plon, 1986.
- LÜTHI, Max, *The European Folktale: Form and Nature*, Philadelphie, Institute for the Study of Human Issues, 1982.
- MARTIN, Jean-Pierre, « Le pèlerin messager. Un exemple de motif modalisateur dans l'épopée médiévale », *Ethnologie française*, 25, 1995, p. 187-194.
- PRINCE, Gerald, « Thématiser », *Poétique*, 64, 1985, p. 425-433.
- PROPP, Vladimir, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970.

SEGRE, Cesare, « Du motif à la fonction et vice versa », *Communications*, 47, 1988, p. 9-22.

THOMPSON, Stith, *Motif-Index of Folk Literature*, Bloomington, Indiana University Press, 1975.

—, *The Folktale*, University of California Press, 1977.

TROUSSON, Raymond, *Thèmes et mythes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981.

ZUMTHOR, Paul, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 1972.